

Le Conseil du public RTSR communique

Siégeant à Lausanne le 10 janvier dernier dans sa nouvelle formule avec deux délégués par canton, le Conseil du public de la RTSR (CP) a analysé les émissions suivantes :

RSR - Les matinales de l'information de La Première

Le CP estime que les changements apportés à l'automne 2010 ont largement contribué à faire de la tranche horaire 05h00 - 08h35 le grand rendez-vous de l'information matinale riche d'une vingtaine de modules que l'auditeur apprécie de retrouver. Par la variété des sujets abordés, il contribue à l'amélioration des connaissances et des savoirs. Les débats d'idées enrichis par la présence d'invités favorisent la formation de l'opinion des auditeurs.

Le CP constate que le module MP3 à 06h50 atteint deux objectifs : il permet de découvrir les goûts d'une personnalité par l'écoute d'extraits musicaux qu'elle a choisis et apporte une respiration musicale; respiration qui serait également souhaitée pour alléger la tranche 07h00 - 08h00.

Le CP apprécie également le moment de la revue de presse partagé avec un invité, surtout lorsque celui-ci apporte son point de vue faisant découvrir une nouvelle facette de sa personnalité et donne un éclairage nouveau dans un domaine qui n'est pas forcément le sien.

Le CP souhaite vivement voir une progression significative de la participation des femmes dans ces matinales, il salue l'initiative de la rédaction de l'Info d'en convier à se familiariser avec la pratique et le monde de la radio dans le but de les intégrer ultérieurement aux débats.

TSR - Temps Présent

Le CP relève que l'émission Temps Présent - depuis 41 ans à l'antenne - conserve son image sérieuse et sa grande diversité de sujets et de traitements.

Le CP apprécie le panachage des sujets, les thèmes nationaux et internationaux y sont traités dans des formats de 26 et 52 minutes adaptés à leur importance.

Le CP constate qu'avec les sujets nationaux, Temps Présent œuvre à la cohésion nationale et à l'intégration en relatant des problématiques proches des gens. Avec des sujets sensibles, Temps Présent trouve le bon dosage en privilégiant l'information. Le CP salue également la bonne sélection des sujets achetés ou co-produits. Les prolongements Internet apportent une grande complémentarité et stimulent la participation aux forums. Le CP estime qu'avec sa fiabilité, sa qualité narrative et informative, Temps Présent remplit sa mission de service public et répond en tout point aux exigences de la concession.

Enfin le CP félicite la TSR pour le risque qu'elle a pris en coproduisant le projet "Romans d'ados" et en diffusant en prime time les épisodes de ce "doc-événement".

Contacts :

Yann Gessler, président du Conseil du public RTSR / 079 473 72 13

Raphaël Fessler, vice-président du Conseil du Public RTSR / 079 350 15 77

* Le Conseil du Public - deux délégués/ées par canton - est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-téléspectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.